


Aide à la rédaction de l'ensemble des rubriques		
Pays		
Institution	Proposition lexicque commun	Explication de la rubrique
Nom de l'outil		
Rubriques 	1a	Description Il s'agit d'introduire le champ scientifique à couvrir par un pitch personnalisé d'un ou deux paragraphes de nature à situer le cours pour l'étudiant, voire à stimuler son intérêt pour les matières abordées. Cette introduction est l'occasion aussi de montrer comment un cours s'intègre à un curriculum en un endroit précis.
	1b	But Enfin, dans l'un ou l'autre volet, il est tout à fait envisageable d'aborder brièvement les raisons présidant à vos choix de matières ou de séquençages, voire plus généralement d'évoquer une philosophie ou approche propre de cette matière (en particulier si votre point de vue s'écarte des standards du genre).
	2	Contenu Il est généralement recommandé de produire une 'table des matières' allégée, petit répertoire éclairant des thèmes incontournables ou chapitres génériques de votre cours. Certains enseignants, engagés dans cette voie, pourraient prendre encore le parti de présenter leurs contenus en regard des différentes dates de séances du cours. Ceci étant, il est important, dans l'hypothèse où vous jugeriez d'emblée envisageable de remplacer un ou plusieurs contenus annoncés par écrit, de spécifier explicitement cette éventualité.
	3	Prérequis Il s'agit de préciser, s'il y a lieu, l'existence de prérequis propres au cours. Un prérequis est une connaissance, compétence ou attitude qui s'avère cruciale pour la maîtrise d'un cours, d'une discipline ou d'un cursus, et est considérée comme devant être acquise soit préalablement à l'entrée des études universitaires, soit 'naturellement' en cours d'études universitaires mais sans qu'elle fasse l'objet d'un enseignement systématique. Au surplus, pour aider les étudiants qui se verraient en situation de non maîtrise des prérequis, l'enseignant apparaît le mieux placé pour attirer leur attention sur des outils ou ressources de nature à combler un retard perçu, et peut donc formuler ici un commentaire à cet égard.
	4	Acquis d'apprentissage Il s'agit d'énoncer les acquis d'apprentissage visés par votre cours, c'est-à-dire les savoirs, savoir-faire et attitudes que les étudiants devront être en mesure de maîtriser à son terme. A ne pas confondre avec les « buts » d'un cours (les aims ou goals, simples intentions d'enseignement repris dans la rubrique correspondante), les acquis ou objectifs d'apprentissage présentent la caractéristique d'être centrés sur l'apprentissage, et donc classiquement introduits par la formule « Au terme du cours, l'étudiant sera capable de... ». En outre, pour guider les enseignants dans la définition des acquis / objectifs d'apprentissage de leurs cours, il peut leur être recommandé de se tourner vers les taxonomies d'objectifs existantes, la plus communément utilisée étant celle du domaine cognitif de Bloom (1956) qui distingue les niveaux de la connaissance, de la compréhension, de l'application, de l'analyse, de la synthèse et de l'évaluation. Sur le plan formel, il est conseillé aussi d'exprimer les objectifs à l'aide de verbes d'actions. Du reste, tous les termes utilisés dans la rédaction d'acquis d'apprentissage gagneront à être exempts d'ambiguïtés ou mots vagues qui ouvriraient la voie aux interprétations divergentes. Il serait nécessaire par ailleurs que ces objectifs apparaissent atteignables (en adéquation avec le niveau des étudiants et du cours dans le programme) et soient mesurables (notamment pour permettre aux étudiants de se représenter le niveau de maîtrise à démontrer). Dans la même optique, les acquis d'apprentissage devraient logiquement être définis en cohérence avec, d'une part, les modalités et critères d'évaluation prévues pour le cours et, d'autre part, ses activités d'apprentissage et méthodes d'enseignement, conformément au principe pédagogique de la triple concordance (ou alignement). Enfin, l'enseignant rédigeant son engagement pédagogique devrait être pareillement animé par un souci de cohérence entre les objectifs d'apprentissage de son cours et les acquis génériques adoptés par sa filière d'étude.
5	Méthodes d'enseignement Il s'agit de préciser aux étudiants les activités d'apprentissage et méthodes d'enseignement prévues dans le cadre du cours pour atteindre les acquis ou objectifs mentionnés par ailleurs. On notera que l'intitulé double de cette rubrique rend manifeste la complémentarité des responsabilités incombant en matière d'apprentissage et d'enseignement aux étudiants et à leurs professeurs, contribuant ensemble au développement des acquis visés. Il y a donc lieu de donner ici un aperçu clair des techniques d'enseignement - apprentissage (exposés, exercices, ateliers de discussions, travail en équipe sur projet, lectures obligatoires, recherches en bibliothèque ou sur Internet, production de textes, expériences de laboratoires, consultations avec le professeur, etc.) qui seront mises en œuvre dans le cadre de votre cours en spécifiant la nature de vos interventions et, réciproquement, le type de participation attendue de la part des étudiants. Dans une logique de mise en évidence du caractère intégré et de la cohérence des méthodes, il vous appartiendra désormais d'indiquer dans cette même rubrique, s'il y a lieu, l'existence de travaux pratiques ou de répétitions, ainsi que la façon dont ces séances s'imbriquent avec les autres modalités de votre cours.	
		Calendrier

	<p>6 Modes d'évaluation des apprentissages <i>Modalités</i> <i>Critères</i></p>	<p>Il s'agit de communiquer, dans un souci de transparence, les modes et critères d'évaluation des apprentissages définis pour le cours. Les critères sont des éléments d'information définis dans un système d'évaluation, qui permettent de déterminer si certaines qualités données sont présentes dans les objets évalués. Il s'agit de références absolues, fixes, établies conformément aux objectifs d'apprentissage visés.</p> <p>Les modalités d'évaluation choisies, quant à elles, peuvent prendre de multiples formes (ex : présentations orales, études de cas, travaux de laboratoire, projets, portfolios...). Parmi les plus répandues, les examens et interrogations impliquent ainsi d'informer l'étudiant sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur forme (écrite, orale) ; - la nature de leurs questions (à réponses ouvertes courtes ou longues, à choix multiples...) et les niveaux de performances qu'elles testent (rappel, compréhension, application, analyse...); - le matériel dont l'étudiant peut/doit disposer, le cas échéant, pendant leur passation ; - les modalités pratiques de leur organisation (examen partiel, interrogation dispensatoire...), - leurs nombres, leurs dates, leurs durées, voire leurs pondérations... <p>Il en va de même pour les travaux écrits (individuels ou collectifs), qui nécessitent pour leur part des développements relatifs : à leur format et à leur longueur (approximative ou fixe) ; aux échéances à respecter pour leurs remises (ou celles d'éventuelles étapes intermédiaires) ; aux directives précises permettant d'en entreprendre la réalisation...</p> <p>Ceci posé, compte tenu de l'importance qu'accordent généralement les étudiants aux données portant sur les modalités d'évaluation, il vous sera particulièrement recommandé de rédiger les éléments que vous incluez dans cette section de manière explicite, claire, voire détaillée.</p>
	<p>7 Remarques organisationnelles 8 Bibliographie <i>Lectures obligatoires</i> <i>Lectures recommandées</i> <i>Webgraphie</i> <i>Support de cours</i></p>	<p>Il s'agit de communiquer, si le besoin s'en ressent, diverses informations clés relatives aux modalités</p> <p>Il s'agit de signaler l'existence de notes de cours ainsi que d'ouvrages ou textes de référence, et de mentionner, s'il y a lieu, leur coût d'achat (voire un prix préférentiel) et l'endroit où ils sont disponibles (comme de souligner, le cas échéant, leur présence dans l'unité de documentation de votre département).</p> <p>Il importe également de spécifier sans ambiguïté pour chaque ressource textuelle si elle est obligatoire ou facultative, et de préciser le statut / rôle donné à ces documents (support fidèle du cours, complément indispensable en vue de l'examen, bibliographie « pour aller plus loin...).</p> <p>Certains enseignants jugeront éventuellement porteur de dire pourquoi ils ont opté pour tels référents plutôt que tels autres (compte tenu notamment de l'investissement qu'ils peuvent représenter) en les éclairant de quelques explications sur les bénéfices ou utilités concrètes de leur lecture pour les étudiants (surtout pour les items optionnels), notamment dans leurs relations avec les objectifs d'apprentissage du cours.</p> <p>Toute référence bibliographique gagnera à être introduite dans les engagements pédagogiques conformément aux critères admis à cet effet par chaque discipline.</p>